

Communiqué sur la vente de calendriers

Plusieurs habitants des communes du SIETREM nous ont informés du passage à domicile de colporteurs qui proposent la vente de calendriers 2019 pour le compte du syndicat ou du prestataire de collecte (SEPUR).

Le SIETREM n'autorise aucun agent à vendre des calendriers en son nom et ne cautionne sous aucun prétexte le démarchage en porte-à-porte. Ces solliciteurs ne sont donc pas des agents du syndicat et ne sont en aucun cas mandatés par la collectivité.

Par ailleurs, la position du groupe SEPUR (titulaire du marché de collecte des ordures ménagères, collectes sélectives et encombrants) concernant la vente des calendriers est la suivante : aucune carte professionnelle ou attestation autorisant à un quelconque démarchage commercial (étrennes) n'a été fournie aux agents de l'entreprise. La Direction rappelle qu'il est strictement interdit d'utiliser la raison sociale ou le logo SEPUR, que les heures de travail de ces agents sont exclusivement réservées aux actions de collectes des déchets ménagers, et que tout contrevenant à ces directives s'expose à d'éventuelles poursuites ou sanctions.

En cas de doute ou de démarchage malveillant, veuillez alerter la police municipale de votre commune ainsi que votre mairie.



www.sietrem.fr

 #SIETREM

0 800 770 061

Service & appel
gratuits

info@sietrem.fr

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 & de 14h00 à 17h30

A propos du SIETREM

Syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers, le SIETREM compte 31 communes adhérentes (29 communes de Seine-et-Marne et 2 communes de Seine-Saint-Denis). Présidé par Monsieur Michel GERES, Maire de Croissy-Beaubourg, et sous la direction de Monsieur Patrick DONZEL-BOURJADE, le syndicat assure la collecte, le traitement et la valorisation d'environ 140 000 tonnes de déchets produits chaque année par les habitants de son territoire. Au-delà de ses trois compétences, le SIETREM a pour mission de sensibiliser, d'informer et d'accompagner les habitants dans leurs gestes de prévention et de tri des déchets.

Contact presse : Marion GAILLARD - communication@sietrem.fr - 01 60 94 21 80